

## **RAPPORT ANNUEL**

La CdD FMH est un organe de la FMH prévu par les statuts et dont la fonction est de servir d'instance de recours contre les décisions des sociétés cantonales de médecine et de l'ASMAC en matière de déontologie. La CdD FMH n'intervient donc que si une décision a été rendue en première instance et que celle-ci est contestée par une des parties à la procédure.

La CdD FMH est constituée d'un président et de quatre vice-présidents élus par la Chambre médicale de la FMH ainsi que d'assesseurs élus par chaque société cantonale de médecine, par chaque société de discipline médicale, par l'ASMAC et par l'AMDHS (2 membres pour chacune de ces sociétés). La composition de la CdD FMH varie selon le cas qui lui est soumis; elle est toujours dirigée par le président ou l'un des quatre vice-présidents et elle est complétée par 2 assesseurs. Le choix des membres est effectué en fonction de la langue de la procédure, de la discipline concernée et de manière à éviter tout conflit d'intérêt. Le secrétariat de la CdD FMH est assuré par des juristes et des assistants du Secrétariat général de la FMH. Ces derniers développent également les outils pour les commissions de déontologie cantonales et de la FMH, gèrent la banque de données des décisions des commissions de déontologie et répondent aux questions en la matière des sociétés cantonales de médecine, des membres et des tiers.

Les affaires traitées par la CdD FMH se répartissent en deux catégories: les recours qui aboutissent à une décision sur le fond et ceux faisant l'objet d'une décision de non-entrée en matière (ou de classement). Pour l'année 2017, 13 nouveaux recours sont parvenus à la CdD FMH, 17 affaires ont été liquidées et au 31 décembre 2017, 9 affaires étaient pendantes.

---

### **Dr méd. Francesca Mainieri**

---

Présidente de la Commission de déontologie de la FMH

---

### **Anne-Sylvie Thiébaud**

---

Cheffe du Service Commission de déontologie de la FMH

**17**  
**affaires**

ont été liquidées par la  
Commission de déontologie  
de la FMH.

<b>Statistiques</b>	<b>2017</b>
Nouveaux	13
Anciens	15
<b>Affaires traitées</b>	<b>28</b>
Non-entrée en matière	9
Décisions	8
Affaires liquidées	17
Affaires pendantes au 31.12.2017	9

→ Commission de déontologie

→ Code de déontologie